



Démarche Qualité - Présentation

L'UPPA a été la première université française à mettre en place une démarche qualité au niveau de ses formations.

Lancée en 2007 au niveau des licences, cette démarche s'est étendue en 2012 aux masters.

En parallèle, l'IAE, les écoles d'ingénieurs (ISABTP et ENSGTI) ainsi que les écoles doctorales ont développé eux-aussi leur propre démarche qualité.

Démarche qualité en Licences et en Masters

un outil permettant l'amélioration continue des formations

Depuis son lancement, la démarche qualité a pour objectif principal d'accompagner les responsables de formation dans un processus d'amélioration continue de la formation.

Cette démarche s'appuie notamment sur la mise en œuvre effective des conseils de perfectionnement qui analysent les aspects de la formation, tant au niveau pédagogique que stratégique. Cette analyse concerne les 4 processus de la formation (conception, recrutement, déroulement et évaluation) et elle se base sur différentes données d'entrées, dont les statistiques de l'Observatoire Des Etudiants.

Le conseil de perfectionnement

acteur clé pour assurer l'amélioration continue

Le conseil de perfectionnement se réunit régulièrement pour analyser toutes les informations qui permettent de juger de la performance de la formation et préconise des améliorations qui concernent aussi bien le programme de formation, le recrutement des étudiants ou le déroulement des enseignements.

Ce conseil est constitué de représentants du monde académique et du domaine professionnel de la formation. Ainsi, en plus de représentants du corps enseignant, des étudiants, des anciens étudiants diplômés, on trouvera pour les licences des représentants de l'enseignement secondaire, et pour les masters, des représentants du monde professionnel. Cette mixité permet d'avoir une vision constructive et d'anticiper les évolutions du monde professionnel.

L'avis de l'étudiant comme source de progrès



Chaque formation procède à l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants. L'objectif est de s'améliorer en continu et de s'adapter à des attentes en perpétuelle évolution : les échanges internationaux, les enseignements en langue étrangère ou la formation à distance...

Un engagement mutuel entre la formation et l'établissement

Chaque formation pilote sa démarche en établissant ses propres objectifs et actions d'amélioration.

En contrepartie, elle bénéficie :

- * d'un financement spécifique pour développer des actions innovantes contribuant à la qualité ou au rayonnement de la formation (accueils spécifiques des étudiants, voyages d'études, visites d'entreprises,...)
- * d'un appui spécifique des services de l'université pour mettre en œuvre certaines actions transversales : SCUIO-IP, ODE, Direction du numérique, Direction de la communication...
- * d'un appui méthodologie de la cellule qualité dans la mise en œuvre de la démarche qualité.

Les licences

En licence, la démarche qualité est centrée sur l'accueil, le suivi, l'aide à la réussite de l'étudiant mais aussi le pilotage des formations.

Depuis l'action pilote menée auprès d'une licence en 2007, 18 licences se sont engagées dans ce processus :

- * Domaine arts, lettres, langues : lettres, LLCE espagnol,
- * Domaine sciences humaines et sociales : géographie-aménagement, histoire, histoire de l'art et archéologie, sociologie,
- * Domaine Sciences et Techniques des Activités Physiques et sportives : STAPS,
- * Domaine droit économie gestion : AES, droit,
- * Domaine Sciences et Techniques : biologie, informatique, mathématiques, MIASHS, physique-chimie, sciences de la Terre

Les masters



Les masters ont intégré la démarche qualité en 2012, avec un objectif ambitieux : proposer des enseignements et des formations qui intègrent et anticipent les attentes des étudiants et du monde professionnel.

L'insertion professionnelle : un indicateur majeur pour les masters

Les masters sont des formations "terminales" de niveau bac+5, le suivi de l'insertion professionnelle est fondamental.

L'ODE réalise chaque année une enquête sur le devenir des titulaires de master 30 mois après l'obtention de leur diplôme.

Pour chaque master enquêté sont mis à disposition plusieurs supports de résultats : annuaire des anciens, répertoire des métiers et synthèse.

La démarche qualité permet de mieux exploiter ces enquêtes et d'adapter les formations et le contenu des enseignements aux besoins du marché de l'emploi.

Les masters engagés dans une démarche qualité

Domaine sciences humaines et sociales :

- * Master arts, cultures et sociétés,
- * Master loisirs, tourisme et développement territorial (LTDT),
- * Master développement durable, aménagement, société, territoire (DAST),

Domaine Sciences et Techniques des Activités Physiques et sportives

- * Master expert en préparation physique et mentale et optimisation de la performance (EPPM),

Domaine droit économie gestion :

- * Master chargé d'études économiques et de marchés (CEEM),
- * Master économie internationale, Europe et développement (EIED).

Domaine Sciences et Techniques :

- * Master chimie et sciences du vivant,
- * Master électronique, énergie électrique, automatique,
- * Master génie pétrolier,
- * Master informatique,
- * Master sciences et génie des matériaux,
- * Master dynamique des écosystèmes aquatiques

Le label qualité à l'UPPA



Au sein de l'établissement, un label interne a été élaboré, il reconnaît la maturité des formations dans la démarche qualité.

Ce label, concernant actuellement les masters, vient d'être étendu aux licences.

La première session de labellisation est prévue en septembre 2018.

Cette année, 6 masters ont obtenu le label :

- * chargé d'études économiques et de marchés ;
- * économie internationale, Europe et développement ;
- * loisirs, tourisme et développement territorial ;
- * développement durable, aménagement, société, territoire ;
- * dynamique des écosystèmes aquatiques ;
- * expert en préparation physique et mentale et optimisation de la performance.

L'objectif pour les années qui viennent est d'amener le maximum de formations à solliciter et à obtenir le label qualité UPPA.

Le Pilotage de la démarche qualité et le rôle de la cellule qualité de l'ODE

La démarche qualité des licences et des masters est pilotée par la chargée de missions « démarche qualité des formations » assistée de la cellule qualité de l'ODE.

La chargée de mission « démarche qualité des formations » :

- * participe à la définition de la politique qualité en lien avec la stratégie de l'établissement et des indicateurs de performance en lien avec le pilotage des formations,
- * participe à la préparation des évaluations externes (exemple, HCERES),
- * réalise la veille relative à la démarche qualité (décrets, référentiels, labels, certifications,...),
- * formalise les exigences de la démarche sous forme de procédures, assure la mise en œuvre et le contrôle de la démarche qualité des formations engagées dans le processus d'amélioration continue,
- * assure la mise en œuvre et le contrôle de la démarche qualité des formations engagées dans le processus d'amélioration continue.

Organisation et mise en œuvre de la démarche qualité en Licence et en Master

Les formations engagées dans la démarche qualité bénéficient de 2 types de supports : humain et financier.

Humain : Pilotage de la démarche qualité par la chargée de mission « démarche qualité des formations » avec l'appui de la cellule qualité



- * Animation d'ateliers thématiques (suivi individualisé de l'étudiant, utilisation des outils d'auto-évaluation, conseil de perfectionnement,...)
- * Organisation d'actions transversales (Licence : projet de label TICE (avec l'ARTICE) / Master : amélioration des sites internet (avec la Direction de la Communication), journée insertion professionnelle (avec le BAIP)
- * Suivi de la démarche par l'organisation des réunions de bilan annuel

Financier : Obtention de budgets spécifiques sur projets. Relèvent d'un financement "qualité"

- * Projets participant au rayonnement de la formation, projets liés à l'amélioration de l'accueil et la dynamisation de la vie étudiante, projets liés à l'aide à l'orientation et au suivi de l'insertion professionnelle.
- * Investissement ponctuel en équipement ou logiciel.
- * Tests d'actions innovantes.

Les budgets sont affectés après examen des projets par le VP de la CFVU et la cellule qualité en accord avec la direction de l'UFR concernée par le projet présenté.